

Certifié conforme à
l'original



CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES

Société Anonyme au Capital de 40.000 Euros
Immatriculée au R.C.S. de Paris
n° SIRET B 722 012 051 00024
Siège Social : 19, rue Clément Marot - 75008 PARIS

PROCES VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 23 DÉCEMBRE 2024

Les administrateurs de la société CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS se sont réunis le 23 décembre 2024 à 12 heures au Siège Social 19, rue Clément Marot à PARIS (75008), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation d'un nouveau Commissaire aux comptes en remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire.

Étaient présents :

Madame Sandrine LE MAO

Monsieur Jean-Jacques DEDOUIT

Étaient représentés :

Monsieur Didier CARDON

Monsieur Mohcine BENKIRANE

Monsieur Rémi SAVOURNIN

Monsieur Henri MOULARD

Le président, constatant que plus de la moitié des administrateurs sont présents ou représentés et que le Conseil peut dès lors valablement délibérer, ouvre la séance à 12 heures et donne lecture de l'ordre du jour.

1 – DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES EN REMPLACEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉMISSIONNAIRE

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer le cabinet BEWIZ AUDIT, représenté par Monsieur Camille BOIVIN, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la certification des comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2 - CONVOCATION D'UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ORDRE DU JOUR

Le conseil décide de convoquer les Actionnaires de la Société en Assemblée Générale Ordinaire, le 8 janvier 2025 à 12 heures, à l'effet de délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour suivant :

- . Désignation d'un nouveau Commissaire aux comptes en remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures 30.



Le Président



Un Administrateur